

ISOC France

Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration du 10 mars 2008

Siège de l'association

164 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris

1. Quorum

Étaient présents :

- Odile Ambry ;
- France Miremont ;
- Sébastien Bachollet ;
- Philippe Batreau ;
- Olivier Itéanu ;
- Thomas Serval ;
- Charles Simon ;
- Stéphane Van Gelder ;
- Jean-Christophe Vignes.

Étaient excusés :

- Éric Brousseau ;
- Thomas Defaye ;
- François Hervé ;
- Jean-Michel Yolin.

Étaient absents :

- Florence Durand-Tornare ;
- Bernard Lang.

9 membres sur 15 étant présents, le quorum est atteint.

2. Ordre du jour

2 points étaient à l'ordre du jour :

- la discussion de la situation courante ;
- la réforme des statuts.

3. Discussions

3.1. Discussion de la situation courante

3.1.1. Egeni 2008 et Icann à Paris

Sébastien Bachollet et Olivier Itéanu présentent respectivement l'avancement des préparatifs pour les réunions Egeni 2008 et Icann à Paris qui se tiendront à Paris fin juin 2008.

Les 2 projets avancent bien et devraient servir de vitrine au Chapitre, notamment en vue d'une campagne de recrutement de nouveaux adhérents.

Des événements satellites s'y grefferont, notamment une réunion du Conseil d'administration de l'Isoc Monde et de la structure At-Large de l'Icann. Ils doivent permettre de donner une large exposition à l'action du Chapitre.

3.1.2. Plan d'action de l'association

Dans la perspective des 2 réunions de juin 2008 et des réunions satellites, le Chapitre organisera d'ici l'été une Assemblée générale ordinaire lors de laquelle les rapports moraux et financiers du Chapitre seront présentés. Cette AGO se tiendra sous forme électronique.

3.1.3. Situation comptable de l'association

Philippe Batreau reconnaît ne pas pouvoir produire rapidement le bilan comptable de l'association pour le soumettre à la prochaine AGO. Il ne peut apporter d'explication à cette situation. Il déclare en conséquence démissionner du poste de trésorier et le Conseil d'administration accepte cette démission.

À la demande du Conseil d'administration, Philippe Batreau s'engage à communiquer avant le 31 mars 2008 l'ensemble des documents comptables relatifs aux comptes du Chapitre. Il déclare qu'à ce jour le solde du compte bancaire de l'association est positif et s'élève à approximativement 500 euros, les flux financiers étant, en tout état de cause, faibles.

Comme pour la période 2002-2004 pour laquelle il avait été fait appel à un expert pour établir des bilans comptables, le Conseil d'Administration décide que l'établissement des comptes sera, au titre de cette année, confié à un expert-comptable professionnel et indépendant.

Le Conseil d'administration demande à Charles Simon d'assurer la mission de trésorier à titre temporaire, de la remise des documents au comptable jusqu'à l'AGO à l'issue de laquelle un nouveau bureau sera élu. Il accepte cette mission.

3.1.4. Tentative de déstabilisation extérieure

Sébastien Bachollet rend compte d'échos reçus depuis plus d'un mois en provenance de l'Isoc Monde au sujet d'une tentative de déstabilisation du Chapitre par un groupe extérieur.

Le Conseil d'administration charge Jean-Christophe Vignes de préparer un communiqué et renouvelle à l'unanimité son entière confiance à Sébastien Bachollet qui est attaqué personnellement par cette tentative de déstabilisation.

3.2. Réforme des statuts

Conformément aux décisions prises lors du précédent Conseil d'administration, le projet de nouveaux statuts a été soumis à la discussion des membres. Au vu des débats, il est décidé de le soumettre en l'état au vote des membres.

Le vote aura lieu en Assemblée générale extraordinaire à une date encore à fixer après la tenue des manifestations de juin prochain. Le moment de l'éventuelle entrée en vigueur des nouveaux statuts sera fixé par l'AGE.

Sébastien Bachollet rappelle que le projet de statuts a pour but d'assurer au Chapitre un meilleur ancrage en l'ouvrant aux entreprises et aux autres associations du secteur. Il définit aussi une cadence plus simple et plus réaliste de la vie de l'association, l'organisation d'élections biennuelles correspondant mieux aux capacités du Chapitre.

3.3. Divers

3.3.1. Candidature au Conseil d'administration de l'Isoc Monde

Philippe Batreau informe le Conseil d'administration qu'il a présenté sa candidature au Conseil d'administration de l'Isoc Monde. Au vu des équilibres actuels au sein de l'Isoc Monde, Stéphane Van Gelder et Odile Ambry lui demandent de retirer sa candidature. Il indique qu'il s'agit d'une décision individuelle, ce dont le Conseil d'administration prend acte.

Le Conseil d'administration étudie le soutien à apporter à d'autres candidatures, notamment celle d'Alejandro Pisanty qui remplit les critères de diversité que le Chapitre promet.

3.3.2. Renouvellement du Conseil d'administration

L'éventuelle adoption du projet de réforme des statuts ayant un impact sur les règles de fonctionnement du Conseil d'administration, les administrateurs élus en 2004 assurent la gestion courante jusqu'à la mise aux voix de la réforme et la réunion électorale de l'AGO qui se tiendra immédiatement après.

Stéphane Van Gelder indique qu'au vu de sa situation particulière – il a été coopté suite à la démission d'une personne élue en 2004 – il demande au Conseil d'administration que son mandat soit suspendu jusqu'à la prochaine AGO électorale où il sera à nouveau soumis aux membres. Le Conseil d'administration en prend acte.

La séance est levée à 21 heures.